

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 23 novembre 2020

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	41

Objet de la délibération
FINANCES Adhésion contrat assurance chômage URSSAF
Référence
13_20201123_1.4.3

Date de la convocation
17/11/2020

Date d'affichage
27/11/2020

L'année deux mille vingt, le vingt-trois novembre à 09 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents :

DECLÉ, MERCUZOT, SAVREUX, Mme VERRIER, RIFFLART, Mme DELETRE, DARRAGON, GEST, Mme RODINGER, RENAUX, DESSEAUX, Mme PINON, DEBART, BOCQUILLON, CAPELLE, DOVERGNE, Mme THIEBAUT, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, Mme LEMAIRE A, Mme LEMAIRE A.M., Mme CARON-DELECROIX, WATELAIN, CLIQUET, DESFOSES, STOTER, LENGLET, MAGNIER, DURIEUX, Mme HIVER, THUILLIER, DINOUEARD, Mme LEROY, BABAUT, CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Brigitte FOURÉ à Pascal RIFFLART
Maryse VANDEPITTE à Paul-Eric DECLÉ
Marc FOUCAULT à Patrick DESSEAUX
Isabelle DE WAZIERS à Alain DESFOSES
Francis PETIT à François DURIEUX

Excusés, absents :

Mme SAVARIEGO, THEVENIAUD, DUFOUR, OURDOUILLE, SURHOMME, Mme QUIGNON, DELNEF, DELFOSSE, BOHIN, NOBLESSE.

A été nommé(e) secrétaire de séance :

DECLÉ Paul-Eric

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la gestion des agents non titulaires et non statutaires du Pôle métropolitain, il est nécessaire de souscrire un contrat d'adhésion au régime d'assurance chômage.

Ce contrat d'adhésion est signé pour une durée de 6 ans.

Les dépenses liées à cette adhésion sont inscrites en dépense à l'article 6331.

Le montant moyen des obligations contributives est de 4 300 € mensuel.

Il est proposé aux membres du comité syndical d'adopter la délibération qui devra être jointe au contrat et d'autoriser le Président à signer le contrat.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Décide de souscrire un contrat d'adhésion au régime d'assurance chômage auprès de l'URSSAF pour une durée de 6 ans renouvelable par tacite reconduction.
- Autorise le Président à signer le contrat à intervenir.
- Inscrit la dépense aux budgets 2020 et suivants.

Fait et délibéré le 23 novembre 2020
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Président,
P. RIFFLART



A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'P. Riffart', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur : Leriverend Emille

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	1320201123143
Date de la décision :	2020-11-23 00:00:00+01
Objet :	FINANCES - ADHESION CONTRAT ASSURANCE CHOMAGE URSSAF
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20201123-1320201123143-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20201123-1320201123143-DE-1-1_0.xml	text/xml	925
Nom original :		
13_20201123_143_CONTRAT_URSSAF.pdf	application/pdf	104258
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20201123-1320201123143-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	104258

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 novembre 2020 à 15h13min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 novembre 2020 à 15h13min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 novembre 2020 à 15h19min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 novembre 2020 à 15h19min18s	Reçu par le MI le 2020-11-25

